



## Entente de don préautorisé par l'emprunteur\*

Le programme Clé d'espoir est un programme exclusif à la Société de service MCAP (« **MCAP** », « **nous** » ou « **notre** ») et ses sociétés affiliées, en appui à la fondation Habitat pour l'humanité Canada++ (« **Habitat** »). Nous sommes partenaires d'Habitat pour l'humanité depuis 2000, et nous vous invitons à soutenir le programme Clé d'espoir avec nous. Nous sommes ravis de partager avec vous la chance de donner un coup de main aux familles qui ont besoin d'un logement décent et abordable. En vous inscrivant au programme dès aujourd'hui, aidez-nous à atteindre l'objectif de recueillir un million de dollars au cours des cinq prochaines années !

**Numéro de prêt  
hypothécaire MCAP :**

---

**Nom de l'emprunteur :**

---

**Adresse de la propriété :**  
(inclure : ville, province et  
code postal)

---

**Adresse postale :**  
(si différente de l'adresse  
ci-dessus)

---

**N° de téléphone et  
courriel :**

---

**Veillez préciser le montant que vous souhaitez donner à la Clé d'espoir :**

**5 \$ par paiement**

**10 \$ par paiement**

**25 \$ par paiement**

**Autre montant par  
paiement, Précisez :**

---

Cette Entente de don préautorisé par l'emprunteur (« entente de don préautorisé ») concerne l'entente de paiement par débit préautorisé conclue entre le.s soussigné.e.s titulaires du compte (« vous » ou « votre ») et MCAP, entente selon laquelle vous autorisez les paiements courants récurrents à partir du compte bancaire que vous avez désigné, conformément à l'entente de paiements hypothécaires par débit préautorisé (le « compte ») relative à tous les paiements courants récurrents et tout autre montant dû à MCAP le cas échéant, relativement au numéro de prêt hypothécaire MCAP mentionné ci-dessus (l'« entente de paiements hypothécaires préautorisés »). Cette entente de don préautorisé est conclue au bénéfice de MCAP et en contrepartie de l'institution financière où se trouve le compte, comme stipulé dans l'entente de paiements hypothécaires préautorisés (ou toute autre institution financière que vous pourriez le cas échéant autoriser) (l'« institution financière »), et acceptant de traiter les paiements préautorisés (« PP ») du compte (ou de tout autre compte bancaire signalé à MCAP le cas échéant), conformément aux règlements, règles et normes de Paiements Canada (les « règlements »). Tous les termes qui ne sont pas définis dans cette Entente de don préautorisé posséderont le même sens qui leur est donné dans l'entente de paiements hypothécaires préautorisés.

Les débits autorisés par la présente sont effectués à des fins personnelles.

En remplissant ce formulaire et en nous le faisant parvenir, vous reconnaissez que vous accordez votre consentement et votre autorisation à MCAP d'utiliser votre autorisation, conformément à la Règle H1 de Paiements Canada, pour ajouter les montants de don sélectionnés ci-dessus à vos paiements courants récurrents, et de prélever ces sommes de votre compte (l'« autorisation »).

Vous pouvez modifier le montant du don ou l'annuler complètement en tout temps en communiquant avec le Centre de services à la clientèle de MCAP au 1-800-265-2624 ou en écrivant à [keytohope@mcap.com](mailto:keytohope@mcap.com). Vous reconnaissez que votre autorisation d'ajouter un don (au montant précisé ci-dessus) à vos paiements courants restera en vigueur jusqu'au remboursement complet de votre prêt hypothécaire ou jusqu'à ce que vous résilie cette autorisation en nous envoyant un avis de révocation. Vous reconnaissez qu'il pourrait falloir jusqu'à dix (10) jours ouvrables après la réception d'un tel avis pour que nous puissions mettre en place cette révocation. Pour obtenir un modèle de formulaire d'annulation ou pour plus d'information sur vos droits d'annuler cette autorisation, vous pouvez communiquer avec votre institution financière ou visiter le [www.paiements.ca](http://www.paiements.ca).

**Vous consentez à renoncer à toute exigence de préavis stipulée dans les règlements relativement à tout montant prélevé du compte dans le cadre de cette Entente de don préautorisé, ce qui inclut entre autres les préavis des montants prélevés au compte et les dates auxquelles ces prélèvements seront traités, ainsi que les préavis relatifs à tout changement futur aux montants ou dates de paiement. De plus, vous consentez à réduire la période à l'intérieur de laquelle vous devez recevoir une confirmation de cette Entente de don préautorisé avant que le premier don ne soit ajouté à vos paiements courants récurrents et ne soit retiré du compte.**

Vous avez certains droits de recours dans le cas où tout prélèvement ne respecterait pas cette autorisation. Vous avez par exemple le droit de recevoir un remboursement pour tout prélèvement n'étant pas autorisé ou n'étant pas conforme à cette autorisation. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, vous pouvez communiquer avec votre institution financière, ou visitez le [www.paiements.ca](http://www.paiements.ca).

Pour toute question, pour de l'information ou pour exercer tout droit de recours, vous pouvez communiquer avec le **Centre de services à la clientèle de MCAP** au 1-800-265-2624 ou en écrivant à [keytohope@mcap.com](mailto:keytohope@mcap.com).

Après le 31 décembre de chaque année, si vos dons totaux pour l'année civile dépassent 20 \$, Habitat émettra un reçu officiel au nom du titulaire du compte désigné dans l'Entente de don préautorisé conclue avec MCAP, ledit reçu étant envoyé à l'adresse de la propriété (ou à l'adresse postale, le cas échéant) au nom de l'emprunteur mentionné ci-dessus.

**Oui, je désire recevoir l'infolettre d'Habitat, « The Habitat Spirit », envoyée deux fois l'an, par la poste à l'adresse ci-dessus.**

**Oui, je désire recevoir l'infolettre électronique d'Habitat, « Inside Habitat », envoyée par courriel à peu près chaque mois.**

*En fournissant ces informations, vous consentez à ce que MCAP et Habitat les amassent, les divulguent et les utilisent pour communiquer avec vous, à des fins statistiques, et pour traiter et souligner les dons. Vous comprenez que ces informations seront dévoilées aux employés et agents de MCAP et Habitat lorsque le requièrent ces fins.*

**Québec seulement :** Les parties conviennent que la présente Autorisation et tous les documents s'y rattachant sont rédigés et signés en anglais. It is the express wish of the parties that this Authorization and any related documents be drawn up and executed in English.

En concluant cette entente de don préautorisé :

- (a) Vous autorisez MCAP à ajouter le montant de don sélectionné ci-dessus à vos paiements courants récurrents, prélevés par MCAP du compte précisé dans l'entente de paiements hypothécaires préautorisés ou de tout autre compte bancaire que vous pourriez nous indiquer le cas échéant relativement à votre entente de paiements hypothécaires préautorisés ou relativement à cette entente de don préautorisé, et vous consentez à nous aviser promptement de toute modification à cette information de compte;
- (b) Vous chargez MCAP de transmettre ce don à Habitat en votre nom;
- (c) Vous reconnaissez et garantissez que toutes les personnes dont les signatures sont requises afin d'autoriser les retraits du compte, et au nom desquelles tout paiement préautorisé est prétendument prélevé ou tout ordre est prétendument donné, ont signé ou autrement autorisé cette entente de don préautorisé; et
- (d) Vous reconnaissez avoir reçu, lu et compris les modalités qui précèdent relatives à l'entente de prélèvements avec MCAP et vous consentez à être lié.e par ces modalités.

**Nom(s) des emprunteur(s)/  
titulaire(s) du compte  
(en lettres moulées) :**

**Initiales des emprunteur(s)/  
titulaire(s) du compte :**

**Date (JJ/MM/AAAA) :**

1.	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____

+Veuillez inscrire les renseignements demandés aux fins de la présente entente et envoyez le formulaire à [keytohope@mcap.com](mailto:keytohope@mcap.com)

++Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 82657 2752 RR0001